



Jean-Luc WARSMANN

46 ans, Député des Ardennes

Suppléante :

**Christine
NOIRET - RICHET**

41 ans, Assistante Parlementaire,
Conseillère Municipale de Vouziers



Madame, Monsieur,

Dimanche prochain, vous allez élire votre député.

L'élection présidentielle a permis aux Français de choisir celui qui conduira la politique du pays pour la durée d'un quinquennat. Cette question est désormais tranchée.

Les élections législatives des 10 et 17 juin prochains vont vous permettre de choisir le député qui défendra les Ardennes pour les cinq ans à venir.

En effet, le rôle de votre député consiste à travailler, sur le terrain comme à Paris, pour aider toutes les forces vives des Ardennes, nos PME et leurs salariés, nos communes, nos associations et plus généralement chaque ardennais à réaliser un projet ou à faire face à une difficulté.

Dimanche il faudra donc choisir l'homme avant la politique.

Je serai candidat à cette élection afin de mieux défendre les Ardennes.

Ma méthode est simple : mobiliser toutes les énergies et travailler avec tous les responsables ardennais quelle que soit leur sensibilité politique.

La crise a touché durement notre département. Les problèmes économiques des Ardennes sont graves. Les difficultés sociales des Ardennais sont réelles. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un seul instant dans des divisions inutiles et des polémiques politiciennes.

Les Ardennes ont besoin de plus de travail et de moins de politique !

Ma priorité est la lutte contre le déclin économique et social du département :

- soutien à nos PME,
- développement de nouveaux secteurs d'activité,
- crédits pour moderniser nos voies de communication,

- développement de l'internet à haut débit,
- défense de nos services publics,
- formation des jeunes avec notamment l'alternance et l'apprentissage,
- garantie de la sécurité et de la tranquillité publique tant dans les villes à Sedan ou à Vouziers que dans les zones rurales.

Je m'engage à consacrer toute mon énergie à travailler concrètement pour les Ardennes.

Je m'engage à défendre à Paris tous les dossiers ardennais et à porter la voix de notre département.

Je m'engage également à voter des lois pour mieux défendre nos industries face à la concurrence déloyale de groupes multinationaux ou de pays qui ne respectent aucune règle sociale ni environnementale.

Je m'engage enfin à veiller à la bonne gestion des finances publiques afin d'éviter à la France la situation de certains de nos voisins européens, et de garantir l'avenir de notre sécurité sociale à laquelle tous les français sont attachés.

Vous pourrez compter sur moi pour voter les lois en homme libre, sans esprit partisan, comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent !

On ne m'a jamais entendu et on ne m'entendra jamais expliquer que d'un côté tout est bien et de l'autre tout est mal.

Par exemple, j'ai eu la liberté de dénoncer dès 2009 l'injustice du bouclier fiscal.

Pour moi, un député ne doit pas être aux ordres d'un parti politique. Défendre efficacement les Ardennes exige d'être libre, de parfois savoir dire non et toujours de se battre.

Pour sortir les Ardennes de la crise, moins de politique, plus de travail !

Jean-Luc Warsmann

TRAVAILLER CONCRETEMENT POUR LES ARDENNES !

Soutenir le secteur du bâtiment dans les Ardennes

- Aider la rénovation et la mise aux normes des logements anciens.
- Soutenir la construction de pavillons individuels attendus par de nombreuses familles.

Améliorer les voies de communication

- Moderniser le réseau routier dans le Sedanais et le Vouzinois.
- Défendre les dessertes ferroviaires pour les passagers et relancer le fret ferroviaire.
- Poursuivre la couverture en téléphonie mobile (zones non couvertes) et en internet à haut débit (montée en débit et fibre optique).

Soutenir les PME ardennaises

- Développer la zone franche prolongée jusqu'en 2013 et créer de nouveaux emplois.
- Soutenir les entreprises en difficulté, ex : TEC SOM à Glaire.
- Développer nos zones d'activités, ex : SEDAN, DONCHERY, BAZEILLES, VOUZIERES, BUZANCY et créer une zone d'activités à Carignan.
- Etablir des relations plus étroites avec la Belgique et le Luxembourg.

Aider la création et la transmission des PME

- Appui à la création : ex : un salarié doit pouvoir se mettre à son compte.
- Mettre à disposition des locaux à tarif attractif pour des PME industrielles notamment.
- Faciliter la transmission des entreprises ardennaises pour éviter leur reprise par des groupes financiers et les risques pour l'avenir des emplois ardennais.

Assurer la sécurité de chacun

- Donner les moyens matériels et législatifs à la police, à la gendarmerie et à la justice, ex : assurer l'exécution rapide et effective des décisions de justice.
- Lutter contre l'impunité de ceux qui rendent la vie impossible dans leur environnement en ne respectant aucune règle de vie en société.

Défendre les missions régaliennes de l'Etat

- Soutenir toutes les personnes chargées d'une mission de service public, enseignants, policiers, gendarmes, sapeurs pompiers
- Appliquer de la même manière la loi sur tous les territoires de la République et lutter plus efficacement contre les trafics.

Assurer l'avenir de l'agriculture ardennaise

- Défendre les moyens de la Politique Agricole Commune dans la perspective de 2014.
- Aider à contenir les charges des exploitations et à faire face aux crises notamment dans le secteur de l'élevage
- Favoriser l'installation des jeunes et soutenir les diversifications agricoles.

Défendre le pouvoir d'achat

- Toute personne qui retrouve un emploi doit gagner plus qu'avant !
- Mieux protéger les droits des consommateurs dans leurs relations avec les établissements bancaires, avec les fournisseurs d'accès internet.

Contrer la hausse de l'énergie

- Aider les particuliers à isoler leur logement pour réaliser des économies d'énergie.
- Développer les énergies renouvelables dans les Ardennes, ex : biogaz, hydroélectricité, bois, éolien et créer de nouveaux emplois dans ces secteurs.

Mieux former les jeunes

- Défendre nos écoles, collèges et lycées, améliorer leurs équipements (ex : salles informatiques) et développer de nouvelles formations (ex : licences professionnelles).
- Développer les formations en alternance et l'apprentissage pour ne plus avoir des jeunes sans activité à la sortie de l'école parfois durant 1 an ou plus, ce qui ne mène à rien de positif.

Lutter contre une santé à deux vitesses

- Entre départements riches et départements pauvres.
- Soutenir nos hôpitaux de SEDAN et VOUZIERES et leur donner les moyens de fonctionner.
- Aider à l'implantation de médecins et de professionnels paramédicaux dans les Ardennes (ex : création de maisons médicales).

Défendre la solidarité dans les Ardennes

- Soutenir les associations qui travaillent dans ce domaine.
- Faciliter la création de crèches et haltes-garderies.
- Défendre nos systèmes de retraite et moderniser ou reconstruire nos maisons de retraite (ex : crédits obtenus pour Sedan, Mouzon, Vouziers. Projets à Bazeilles et Donchery).
- Développer les possibilités d'accueil et de travail pour les personnes handicapées.

Lutter contre les dérives des transactions financières

- Combattre l'impunité des trafics d'argent sale au-delà des frontières.
- Réglementer les activités financières internationales et établir une taxe sur les transactions financières.

Soutenir le développement de SEDAN

- En obtenant des crédits après le plan Borloo pour continuer la rénovation de la ville et notamment du centre ancien.
- Soutenir les activités qui animent la ville, commerces, activités touristiques, associations, pour développer son attractivité.
- Garantir les services à la population, éducation, santé, administration.
- Défendre la desserte TGV et améliorer la capacité des trains.

Créer des emplois nouveaux dans le tourisme

- Développer les possibilités d'hébergement dans le Sedanais et le Vouzinois (ex : gîtes, chambres d'hôtes, hôtel).
- Aménager nos sites touristiques (ex : Château Fort, monuments historiques, sites naturels et berges de rivières et du canal), et mettre en place une signalétique en plusieurs langues.

**Dès le 10 juin, pour les Ardennes,
Votez Jean-Luc WARSMANN**